

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Délégués présents : **ALSACE** (Jean-Jacques BECQUET, Florence LE BARON, Jean-Marie LETT), **AQUITAINE** (Jean-Jacques TISNE), **AUVERGNE** (Alain CAUCHY, Catherine CAUCHY, Geneviève DUPORT, Grécia GRACIA, Thierry SOURIOT, Patrick WOLLENSACK), **BOURGOGNE** (Gérard GATEAU, Valérie HACHET, Lionel JUNGJUNGER, Christian LAFOREST, Claude LECLAIRE, Dominique LECLAIRE, Catherine PELLEN), **BRETAGNE** (Jean-Pierre GRECIET, Jean-Pierre LALOUE, Marie-Pierre ROGUE, Michel ROGUE), **CENTRE** (Alain LEGRAND, Dominique PESSON, Philippe BERNARD, Edwige ROLAND), **CHAMPAGNE ARDENNE** (Gérard BRISSAUD, Etienne JEANMAIRE, Aurélie MILLET), **CORSE** (Marc-André AMADORI), **COTE D'AZUR** (Valérie FENOGLIO, Olivier NAYEL), **FLANDRES NORS PAS DE CALAIS** (Patrice CAPON, Pierre DELEEST, Jean-Philippe HERMANT, Bernard VERA), **FRANCHE COMTE** (Jean-Louis GAMARD, Thierry VENANT, Mélissa WEISS), **GADELOUPE** (Philippe FAURE), **GUYANE** (Christophe BIENAIME), **ILE DE FRANCE** (Bernard BRUCHE, Christian DELOBELLE, Didier DESRUTIN, Yvette DOUSSOT, Gilbert HAVEL, Maurice LANGRY, Philippe LETARTRE, André PRIEUR), **LANGUEDOC ROUSSILLON** (Pascal CHAMPION, Jean-Yves MANCUSO, Jackie RACINAIS), **LIMOUSIN** (Eric DELANNOY), **LORRAINE** (Josette DEMANGEON, Christian DRUT, Christina HOORNAERT, Louis BERNARD), **MIDI-PYRENEES** (Jacques BERT, Gisèle GALLET, Cécile PAPILLARD), **NORMANDIE** (Chantal AUMERSIER, Christophe CARRANO, Gérard GUINGOUAIN, Christian VERROLLES), **PAYS DE LA LOIRE** (Alain BOSSARD, Emmanuel HESRY, Daniel ORIEUX), **PICARDIE** (Marcelle BESACE, Régis FAGART, Gérard LEFEBVRE, Daniel LEFEBVRE, Jean-Claude RAMINELLI, Gérard REBEYROTTE), **POITOU-CHARENTE** (Patrick NOURISSON, Nadine SECHET, Vivian ROUX), **PROVENCE** (Georges ALBANO, Michel DAUMAS, Bruno DEMAY, Sylvie DEMAY), **REUNION** (Christian BOMMALAIS, Jean-Bernard SAUTRON), **RHONE-ALPES** (Jean-Yves BERTRAND, Evelyne GLAIZE, Josette LUQUET, Monique MASCHIO, Xavier MOURONVALLE, Guy-Hervé SAVORNIN).

Soit : 5 506 voix représentées sur 6 021 disponibles.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA – Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Président de l'assemblée : Philippe BOUCLET.

Deux scrutateurs sont désignés pour les votes à main levée : Grécia GRACIA et Patrice CAPON.

Les votes à bulletin secret ont été organisés sous contrôle de la Commission Electorale composée de :

Nicole DAIZE (Présidente), Marcelle BONNIN-GUERIN, Harmony BOUVIER, Jean-Pierre DEMANGEON, Jean-Claude LAVERNHE.

Destinataires : Membres du Comité Directeur, Présidents de ligues et Comités Départementaux, Responsables Arbitres de ligues, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral	Rapporteur : Didier AUBIN & Jean-Michel CLEROY Date de remise : 10 avril 2014 Date de diffusion :
---	--

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale le samedi 5 avril 2014 à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, à Paris.

Le nombre de voix représentées est de 5 506 sur 6 021 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour toutes les motions.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

Sommaire

1. Discours d'ouverture de l'Assemblée par le Président
2. Intervention de Mme Catherine THEVES, Directrice Générale Adjointe chargée de l'administration de l'INSEP
3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général
4. Rapports sur la gestion fédérale
5. Election complémentaire au Comité Directeur de la F.F.T.A.
6. Mises à l'honneur

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Annexes : Bilan et compte de Résultats 2013

Les débats

1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président, Philippe BOUCLET

« Bonjour à toutes et à tous.

Merci d'être venus aussi nombreux.

Comme de coutume je voudrais ouvrir cette assemblée en saluant l'ensemble des autorités présentes ou excusées. Merci plus particulièrement Madame Catherine Thèves, Directrice adjointe représentant Monsieur de Vincenzi, Directeur de l'Insep qui nous accueille pour la deuxième fois.

Je devais saluer l'élection du nouveau président de la Martinique mais nous n'avons à ce jour pas encore eu toutes les informations. Et bien sûr comme je le fais à chaque fois les présidents ultra-marins : Christophe Bienaimé pour La Guyane, Jean-Bernard Sautron pour la Réunion et Philippe Faure pour la Guadeloupe.

Il n'est pas facile de se renouveler aussi je vous proposerai - sans vouloir empiéter sur le travail de Jean-Michel - de présenter le bilan 2013 sous la forme d'un petit quizz

4 785 484	C'est le budget de la Fédération cette année, il est de 1M€ supérieur à celui de 2014
100 000	Notre objectif pour l'année 2024
72 985	C'est le nombre de nos licenciés qui se confirme cette année puisqu'à 100 licenciés près nous sommes au même chiffre que l'an dernier à la même période.
1636	Le nombre de clubs qui traduit un bon maillage territorial. Grace à l'outil de développement que sera le recensement de nos clubs nous visualiserons mieux les zones où implanter de nouveaux clubs sans gêner ceux déjà existants, soit 44 licenciés /club
490	Le nombre de clubs labélisés : Bronze 255 - Argent 144 - Or 91
51	Le nombre de médailles en international toutes disciplines et catégories confondues
21	Le nombre d'heures de diffusion sur Eurosport, Sport +, Equipe 21 dont 10h de direct et sans compter les news diffusées sur l'ensemble des chaînes thématiques ou hertziennes
6	Elus 3 à la WA et 3 à la WAE
3	Compétitions internationales : La coupe du Monde en salle de Nîmes. Le Grand Prix de Riom et la finale de la Coupe du Monde de Paris.
1	Fédération agréée et délégataire

Pour poursuivre je scinderai mon intervention en trois parties la première traitera des actions déjà terminées, la seconde de celles qui ont débuté et qui se termineront à courte ou moyenne échéance et pour conclure dans la troisième j'évoquerai nos projets à venir.

LES PROJETS ACHEVÉS

- LE GUIDE DES ÉQUIPEMENTS
 - ✓ Celui concernant le tir sur cible anglaise est entièrement disponible sur le site.
 - ✓ Celui concernant les parcours en cours de finalisation sera disponible en fin d'année.

- LA RÉFORME DES LABELS
 - ✓ Mise en place d'un nouveau logiciel
 - ✓ Une évolution des critères mieux adaptée aux nouvelles exigences.
 - ✓ Mise à disposition à prix réduit de Roll-up

- LE COLLOQUE DE NÎMES

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

- ✓ 80 Participants
- ✓ 16 ligues
- ✓ 10 départements
- ✓ Remise en place du Conseil des Présidents

LES PROJETS EN COURS D'ACHEVEMENT

- LA LICENCE DÉMATÉRIALISÉE
 - ✓ 4 ligues pilotes
 - ✓ Pas de perte de licences constatée (augmentation pour 3 ligues sur 4)
 - ✓ Il faut que vous recommandiez à vos clubs de saisir les adresses email de leurs licenciés
- LE NOUVEAU SIÈGE ET LE DÉMÉNAGEMENT
 - ✓ Déménagement prévu la dernière semaine de juin 2014
 - ✓ La vente des locaux
- Aucune possibilité est écartée on se dirige vers la possibilité de vendre en deux lots. ou de vendre un lot et de louer l'autre partie ou de louer l'ensemble des deux plateaux
- LA DÉMARCHE FÉDÉRALE D'ANIMATION
 - ✓ Elle fait suite à la démarche fédérale d'apprentissage
 - ✓ Son objectif principal est de donner la méthodologie pour aborder une séance d'initiation
- LE DOSSIER UNESCO
 - ✓ Notre Histoire est un vrai patrimoine
 - ✓ La tradition du Bouquet Provincial qui perdure depuis très longtemps en est la preuve vivante.
 - ✓ Un groupe de travail en liaison avec le Musée de l'Archerie et le Ministère de la culture a entamé des démarches pour que le Bouquet soit inscrit à l'inventaire du Patrimoine français. En fin d'année un dossier sera déposé au Ministère de la Culture pour être présenté au patrimoine mondial culturel immatériel de l'humanité.
- LA TOURNÉE ROBIN DES BOIS
 - ✓ Elle rencontre un franc succès
 - ✓ Nombre de femmes initiées 3713
 - ✓ Nombre d'hommes initiés 1752
 - ✓ Un "traçage" des personnes initiées est mis en place
 - une licence découverte spéciale Robin des Bois permet au club qui reçoit une personne avec la preuve de son passage au stand de l'inscrire dans cette rubrique.
- LA RÉVISION DES STATUTS
 - ✓ Mieux répondre aux exigences de la loi sur le sport
 - ✓ Revoir notre mode d'affiliation, doit-il resté un blanc-seing sans devoir vis-à-vis de cette affiliation ou au contraire devenir le premier label ?
 - ✓ Nos statuts ne prévoient aucune sanction aux regards des manquements des clubs à leur égard.

LES PROJETS DE LONGUE HALEINE

- LE TIR A L'ARC EN MILIEU SCOLAIRE

L'opportunité qui nous est offerte à travers la modification des rythmes scolaires doit-être l'occasion de réfléchir sur ce que la Fédération peut apporter. Il est clair qu'il y a une vraie demande et que si la Fédération n'est pas capable d'y apporter une réponse d'autres le feront à notre place et à partir de ce moment il nous sera impossible de regagner le terrain perdu.

- LA COMPÉTITION POUR LES TRES JEUNES

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Si actuellement nous savons accueillir les plus jeunes notre offre sportive les concernant est pauvre, il nous faut combler ce manque.

- LA GEOLOCALISATION DE NOS CLUBS

Après le guide des équipements qui définit les recommandations fédérales en termes d'installation, il nous est apparu important de localiser les clubs et leurs équipements pour donner de la cohérence aux choix fédéraux lors de l'établissement de nos recommandations aux CNDS grands équipements, de plus elle permettra mieux visualiser les zones blanches afin de donner une vraie cohérence à l'ouverture de nouveaux clubs.

- LE REGROUPEMENT DE STRUCTURES

Pour se développer il nous faut s'adapter aux nouveaux découpages territoriaux, la mutualisation des moyens humains financiers et des équipements nous aidera à mieux répondre aux défis qui nous sont proposés ainsi qu'à notre volonté de progression.

- LA RENOVATION DE NOTRE SYSTEME INFORMATIQUE

La mise en place du logiciel Goal qui fut délicate donne aujourd'hui globalement satisfaction.

Les anciennes applications qui gèrent notamment la Formation et les Classements Sportifs depuis plus d'une dizaine d'années doivent impérativement être redéveloppées du fait de la fermeture au 31 décembre 2014 de la plateforme qui les héberge.

Notre prestataire, Orange Business Services propose une solution de migration relativement onéreuse. L'annonce de cette fermeture a été faite fin 2013. Nous avons négocié un report pour prendre un peu plus le temps de la réflexion mais la contrepartie financière ne nous apparaît pas acceptable. Nous sommes donc mis devant le fait accompli et l'option qui a été prise est de faire un appel à la concurrence.

Tous les efforts sont déployés pour rénover ces services dans les meilleures conditions pour la fédération et les utilisateurs.. »

2. Intervention de Madame Thèves, Directrice Adjointe de l'INSEP

« Monsieur le Président de la fédération, Messieurs les Vice Présidents, Messieurs les Présidents et délégués de ligue, Monsieur le Directeur Technique National, Monsieur l'Inspecteur Général, Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Direction Générale de l'INSEP, tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue dans cet établissement pour vos travaux d'Assemblée Générale.

Etablissement qui est aussi le vôtre puisque vous bénéficiez depuis la rentrée 2013, d'une installation baptisée « Sébastien Flute », inaugurée en présence de la Ministre, installation que je peux qualifier de prestigieuse.

J'en profite pour remercier, Thierry Maudet, Inspecteur Général, Directeur Général précédent de l'INSEP, qui a initié et conduit le projet presque jusqu'à son terme, jusqu'à ce que j'en hérite en juin dernier à mon arrivée.

Il reste quelques réserves : la pente à l'entrée, le sol qui demandera un ragréage, des aménagements à compléter : la vidéo, une plateforme de force.

Soyez assurés que tout cela fait l'objet d'un suivi attentif et de rencontres régulières avec l'OPPIC (qui est) notre opérateur et interlocuteur pour ce projet.

Les travaux en zone Sud se poursuivent.

Nous attendons la livraison prochaine du nouveau stade aquatique prévue en septembre 2014 : bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale) fonctionnant avec une technologie particulière : osmose inversée, qui va permettre à nos nageurs de se baigner dans une eau non chlorée.

J'en reviens au pôle Tir à l'arc qui est accueilli ici.

C'est donc un pôle composé de 11 SHN (Sportifs de Haut niveau) permanents aux caractéristiques suivantes : 8 internes dont 2 mineurs, 7 suivent une formation à l'INSEP, 4 sont classés élites, 2 séniors, 5 jeunes.

Ce pôle, par sa stabilité, a pu mettre en œuvre de nombreux projets dont le dernier en date, le nouveau centre de tir que je viens d'évoquer, projet qui a fait l'objet d'un suivi depuis l'année 2004.

J'ajouterai que dans le cadre de la recherche de la performance, le DTN et les 2 entraîneurs nationaux utilisent pleinement l'ensemble des ressources insépiennes de l'établissement : je citerai le département médical, la recherche, la MOP (mission d'optimisation de la performance).

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Tout récemment, est travaillé, d'ailleurs et de façon conjointe entre nos équipes, un projet de recherche sur les arcs et les flèches, projet qui devrait être déposé dès lundi à Poitiers auprès du Centre d'Analyse d'Images et de Performance Sportive, le CAIPS.

Cet investissement de l'encadrement, la qualité des installations nouvelles, le dynamisme de la fédération permettent ainsi :

- aux meilleurs jeunes archers issus des pôles France Jeune d'envisager à moyen terme leur intégration à l'INSEP ;
- aux meilleurs archers nationaux : arcs classiques, de s'y entraîner ;
- aux meilleurs archers internationaux arcs classiques, arcs à poulies et handisport prochainement, de participer à des regroupements sur site de type stages et sélections nationales ;
- d'utiliser le nouveau centre « Sébastien Flute » comme un centre ressources pour y organiser des événements.

L'INSEP se félicite que la Fédération respecte son engagement de faire vivre et rayonner le pôle à travers différentes organisations :

- stages nationaux, étapes de sélections, accueil de délégations étrangères, réunion des cadres techniques, invitation à l'Assemblée Générale ;
- Etape de sélection pour le Championnat d'Europe junior ce week-end et seniors pour la première épreuve de Coupe du Monde le week-end dernier.

C'est le gage d'un vrai partenariat institué, solide et pérenne.

De nombreuses médailles européennes et mondiales ont été remportées aux cours des années, par les archers du pôle INSEP et cette réussite a été conjointe avec la réussite de leur parcours de formation, preuve s'il en est que le double projet fonctionne si l'on y croit et que l'on s'en donne les moyens.

Je vous remercie de m'avoir invitée à ouvrir votre Assemblée Générale.

J'en profite pour vous présenter à nouveau les excuses du Directeur Général de l'INSEP, retenu par d'autres obligations.

Je vous souhaite des travaux constructifs, ambitieux, tournés vers l'avenir.

Je vous remercie de votre attention. »

3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général

« Mesdames et Messieurs les Président(e)s des ligues, des comités départementaux, des clubs,

Mesdames et Messieurs les délégués des clubs,

Comme de tradition, il revient au secrétaire général de retracer en quelques paragraphes les actions, les événements qui ont jalonné l'année 2013.

Dans les semaines qui ont suivi l'assemblée générale électorale, les commissions se sont constituées autour de leur président pour tracer la feuille de route conformément au programme qui vous a été proposé pour cette olympiade.

Elles ont débuté leurs travaux, pour certaines d'entre-elles, par un état des lieux, citons la formation, la pratique du tir à l'arc en milieu scolaire.

Un colloque fédéral s'est déroulé à Nîmes, les 16 et 17 novembre, ainsi qu'un conseil des présidents.

Un nouveau fonctionnement a été mis en place par le ministère pour le conventionnement afin que nos actions puissent être soutenues dès le début de l'année.

Nous avons vécu un événement important sur lequel nous reviendrons tout au long de cette assemblée, la finale de la Coupe du Monde à Paris

Après cette esquisse, voyons en détail notre fonctionnement.

Les Activités Fédérales

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Au Siège Fédéral

Le nouveau siège

Ce qui était un projet, sera devenu réalité en juin prochain, avec le déménagement du siège vers Noisy le Grand (93).

Reste la vente des locaux de Rosny qui, dans le contexte actuel, s'avère délicat. La location pourrait s'avérer être une solution transitoire.

La comptabilité

La finale de la coupe du monde sera en fil rouge lors de cette assemblée, et si l'équipe, composée d'élus et de permanents, est toujours le garant de la bonne utilisation des fonds, l'exercice 2013 dégage un solde débiteur de **462 132,41 €**.

Il faut pour autant présenter le résultat de l'exercice hors coupe du monde, qui a dégagé un excédent d'environ 87 000 €. Je laisserai les trésoriers vous présenter le résultat en détail.

La licence

La licence dématérialisée sera généralisée en 2014, après une phase test avec un bilan concluant et une adaptation de nos règlements.

Une réflexion est menée sur l'évolution des licences découvertes et pratique en club.

Le schéma directeur informatique

Le service informatique, ou plus précisément, les applications ou services que nous mettons à votre disposition et qui sont utilisés par nos permanents, sont soumis aux aléas de nos prestataires et aux évolutions techniques (cela concerne le sportif, le calendrier, la formation...). 2013 a vu la mise en place d'un groupe de travail qui conduira pour les prochaines années à une transition vers d'autres applications.

Les statuts

L'évolution de la société et des textes réglementaires vont nous contraindre à faire évoluer nos statuts et règlement intérieur. Une proposition vous sera faite lors d'une prochaine assemblée.

La boutique

Les services proposés en ligne sont opérationnels et permettent d'affiner et d'anticiper nos volumes de vente. Dorénavant les clubs peuvent commander en leur nom et par prélèvement.

La structuration – Les labels

Les rencontres annuelles des référents sont ancrées dans le fonctionnement de la commission, et permettent d'avoir des retours au plus près des clubs. Elles ont permis de présenter la nouvelle application qui a été mise en ligne.

Les chiffres

- 322 dossiers déposés
- **135 labels Bronze – 87 Argent – 48 Or.**
- Premier label pour la Corse et la Guadeloupe.
- 30% des clubs sont labellisés - 45% des licenciés sont dans un club labellisé !

Les Formations

Les formations professionnelles

- Les diplôme d'Etat (DE) : 4 réussites.
- Les diplôme d'Etat Supérieur (DES) : 1 réussite.
- 149 diplômes au certificat de qualification professionnelle (CQP). Ces formations sont organisées par l'organisme de formation fédérale et par 10 ligues.

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Les formations fédérales

Un état des besoins et des évolutions à amener à notre schéma est en cours. Un questionnaire a été adressé aux entraîneurs de niveau 1 et 2.

Comment susciter les vocations à devenir entraîneur 1 ou 2, quels services liés à l'emploi peut-on proposer à nos structures et à nos cadres, voici les axes de travail de la commission.

Elle suit attentivement la réflexion menée conjointement par le ministère et le mouvement sportif, sur la nécessité de mettre en place un diplôme permettant la rémunération de nos bénévoles.

Les chiffres !

642 formations continues ont été validées dont 66 sur des modules.

382 tests de prérequis (+ 122),

252 diplômes « d'entraîneur 1 » (+ 33),

27 diplômes « d'entraîneur 2 » (+ 3).

Formation des Jeunes Dirigeants

Comment inciter nos adhérents, jeunes et adultes, mais aussi les parents, à donner de leur temps au club qui les accueille ?

Voici un sujet oh combien d'actualité, que nos jeunes dirigeants ont choisi comme thème de réflexion et sur lequel ils vont déployer leur ingéniosité pour développer des supports de communication.

Leur présence et leur disponibilité sur les évènements nationaux sont toujours très appréciées.

DOM-TOM-POM

Leur représentation au sein du comité directeur a été pérennisée par la mise d'une commission DOM-TOM. En complément des missions de coordination des actions spécifiques, de la mise en place de la coupe des DOM TOM, elle devra apporter son appréhension sur les projets de l'olympiade.

Reconnaissance du bénévolat

74 dirigeants, 17 entraîneurs et 33 arbitres ont reçus une médaille fédérale.

Les médailles « grand Or » seront remis au cours de l'assemblée.

Le dispositif des « lettres de félicitations » peut encore être plus largement utilisé. Soyez les relais au sein de vos clubs, comités et ligues pour récompenser ceux et celles qui œuvrent au sein des clubs.

La commission a modifié le challenge « André NOEL » après les suggestions qui lui ont été adressées. Les comités départementaux ont été répartis dans 3 catégories en fonction de la population avec l'application des critères habituels. Le classement vous sera donné par son président.

Le médical

Nos médecins participent au suivi médical des athlètes, assure la prévention de lutte contre le dopage (aucun cas en 2013).

Le comité « Sport santé » doit répondre à la question pourquoi pratiquer le tir à l'arc pour son bien-être.

Ils assurent la veille réglementaire de l'évolution des textes.

Les équipements

Comme chaque année, la fédération était présente au salon des maires.

2013 a vu aboutir le guide des équipements que vous pouvez télécharger sur le site fédéral. Il s'agit d'un outil supplémentaire à nos clubs pour les aider dans leur structuration, en support des démarches auprès des collectivités.

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

La pratique du Tir à l'Arc en milieu scolaire

Différents contacts avec l'UNSS et l'USEP devraient permettre de signer de nouvelles conventions. L'objectif est d'amener en masse de jeunes scolaires à pratiquer le tir à l'arc. Il faut avant toute action, faire coïncider les textes fédéraux et scolaires, mettre en forme la formation et ses contenus. Un état des lieux (enquête) est en cours de traitement.

Communication et production d'images

L'essentiel de l'activité 2013 s'est porté sur l'organisation de la finale de la coupe du Monde à Paris. Sur ce type d'événement, la communication c'est aussi l'aménagement du site, la création graphique, la mise en place et la gestion d'un site web, la promotion, la médiatisation.

La recherche de partenaires pour l'évènement phare de la saison, mais aussi pour les équipes de France, et avec « Robin des Bois Production » qui se concrétisera en 2014 par des animations sur les lieux des spectacles.

Le conseil et la réalisation des supports de communication des actions fédérales (labels, DTN, guide des équipements, signalétique des championnats...)

Mieux cibler les publics, répondre aux attentes des licenciés, c'est la réflexion qui a été conduite par le service communication, qui a amené le comité directeur à revoir la périodicité de la revue en trimestrielle.

La production d'images les supports Web

Réalisation de reportages sur les championnats arcs à poulies, jeunes, un programme de 26 mn sur Sport+ et FFTA TV sur le scratch et la finale D1.

Quelques chiffres

Facebook : Plus de 9.000 fans.

Twitter: 1 608 followers

Site fédéral : 1,3 M de visites et 350 000 visiteurs uniques – 250 informations et la galerie photos.

Les Effectifs

72 984 licenciés !

Après la légère baisse de 2012 (- 1,72%), 2013 est devenue la saison référence avec **une augmentation de 11,80%**.

Le taux de renouvellement est de 71% (67% en 2012).

La représentation

- Des jeunes : 45 % + 2%
- Des féminines : 25,25 % +1,5 %

La répartition des licences adultes

Pas de pratique :	1283	- 7 %
Pratique en club :	6509	+ 19 %
Compétiteurs :	30335	+ 9 %
Licences conventions (FFH et FFSA) :	506	
Licences découvertes :	1736	

Les Ligues et les Départements

L'ensemble des ligues de métropole a progressé. Pour l'outre-mer, c'est la Nouvelle Calédonie qui progresse légèrement, a contrario des autres ligues.

L'île de France (13675), Rhône Alpes (6531) et la Normandie (4618) sont talonnées par la Bretagne (4574) et les Pays de la Loire (4500).

C'est la Provence qui progresse le plus de 2246 à 2628 licences (+17,01%).

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

TOP 5 – Liges Ratio Licenciés/Population (10,77 en métropole–4,82 DOM TOM)

Picardie	19,38 licenciés pour 10 000 habitants
Centre	17,07 licenciés
Bretagne	14,21 licenciés
Normandie	13,73 licenciés
Pays de la Loire	12,55 licenciés

Les départements des Yvelines et la Seine et Marne, l'Oise et l'Essonne sont au-delà des 2000 licenciés et 17 autres sont à plus de 1000.

TOP 5 – Départements Ratio Licenciés/Population

Lozère	38,40 licenciés pour 10 000 habitants
Oise	25,72 licenciés
Eure et Loir	22,58 licenciés
Aisne	20,57 licenciés
Cher	19,89 licenciés

Les clubs

1634 clubs affiliés (- 4).

La moyenne des licenciés par club passe de 39,85 à **44,70**.

Un club au-delà des 200 licenciés et 82 clubs à plus de 100.

Les plus imposantes structures sont ANGERS (203), Issy les Moulineaux (192), Nîmes (183), Rennes (163) avec Blagnac (163).

Les Arbitres

Les chiffres : **1460** arbitres fédéraux (+ 40) dont 128 formateurs.

Ajoutons **100** arbitres assistants et **55 jeunes arbitres (+ 14)**.

Le taux de féminisation est à 24,38%

La commission a entrepris un travail important avec la volonté de simplifier le manuel de l'arbitre.

Nos internationaux

Juges Internationaux :

- Jean-Pierre Galeyrand
- Jean-Claude Lapostolle en ski-arc
- Un juge émérite, Jacques Daunan
- Un juge honoraire, Raymond Poulain.

Candidat Juge International :

- Christophe Pezet
- Denis Paquet

Juges Continentaux :

- Jean-Claude Lapostolle
- Anthony Hillairet
- Mélodie Louvel
- Jacques Daunan

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Sportif

Comme à l'accoutumée, une présentation des athlètes et des championnats vous sera proposé en image à la fin de cette réunion par le Directeur Technique National et la Directrice de la Communication.

À l'international

8 records internationaux !

- Monde : Audrey Adiceom – junior – 2 fois 18 mètres – 591 pts
Thomas Koenig – cadet – 60 m – 350 pts
- Europe : Laura Ruggieri – cadette :
 - 144 flèches – 1384 pts
 - 60 m – 342 pts
 - 50 m – 345 pts
 - 40 m – 345 pts

L'équipe arcs classiques cadette – 3 fois 144 Fl. (3986 pts)

Gaël Prévost – junior – 90 m - (327pts)

Les championnats

Après les 15 médailles en 2012, c'est **25 médailles dont 10 titres** que nos athlètes ont remportées en 2013 sur les épreuves des Championnats d'Europe, du Monde et Jeux Mondiaux.

Tir en Salle – Championnat d'Europe en Pologne (Rzeszów)

- Pierre Julien Deloche, **Champion d'Europe** en arc à poulies
- Jean-Charles Valladont, Vice-Champion d'Europe en arc classique.
- Simon Julien, médaille de bronze junior en arc à poulies.
- L'équipe arcs à poulies hommes, médaille d'Argent (Peineau-Deloche-Brasseur).

Tir en Campagne – Championnat d'Europe en Italie (Terny)

- Marion Vives, **Championne d'Europe** junior en arc classique.
- Raphael Petit Minuesa, **Champion d'Europe** junior en arc nu.
- Jérôme Bidault, **Champion d'Europe** senior en arc classique,
- Olivier Roy, médaille d'Argent en senior arc nu.
- Quentin Baraer, médaille de bronze en junior arc classique.
- L'équipe masculine Junior est **Championne d'Europe** (Lebaut-Minuesa-Baraer).
- L'équipe masculine est vice-championne d'Europe (Bidault-Dorget-Roy)
- L'équipe féminine est médaille de Bronze (Lalouer-Delfau-Garitat)

Tir FITA – championnat du monde senior en Turquie (Belek)

- Pierre Julien Deloche, médaille d'argent en arc à poulies
- Les équipes poulies, médaille de Bronze
- L'équipe masculine classique, médaille de bronze.

Tir FITA – championnat du monde cadet-junior en Chine (Wuxi)

- Les équipes classiques sont **championnes du monde**
 - Garçons : Thomas Koenig- Matthieu Jimenez – Romain Fichet
 - Filles : Mélanie Gaubil – Laura Ruggieri – Aurélie Carlier
- En mixte, ils sont médaille d'Argent (Laura Ruggieri et Thomas Koenig)

Tir 3D – Championnat du Monde en Italie (Sassari)

- Déborah Courpron, **Championne du Monde** en poulies.
- Sophie Cluze, **Championne du Monde** en long-Bow.
- L'équipe féminine est **médaille Argent** (Courpron-Porte-Cluze)

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

La Coupe du Monde

6 podiums, 1 en individuel et 5 par équipes dont 2 en mixte. Quatre athlètes pour la finale à Paris, Gaël Prévost qui termine à la 5^{ème} place, Pierre-Julien Deloche (6^{ème}), Pascale Lebecque (7^{ème}) et Cyrielle Cotry (8^{ème}). En mixte exhibition, les poulies l'emportent mais les classiques se sont inclinés.

Les Jeux Mondiaux

- Jean-Charles Valladont, **Champion du Monde** arc classique - tir en campagne.
- Pierre Julien Deloche, médaille d'argent en arc à poulies – tir olympique

Les jeux méditerranéens avec une médaille de Bronze en classique chez les féminines (Gaubil-Carlier-Planeix), 7 podiums dans les juniors cup et 8 podiums en grand prix complètent cette magnifique saison.

La Coupe d'Europe des Clubs en Slovaquie

Les clubs Français n'ont pas réussi à obtenir un titre cette année.

Le meilleur résultat est à mettre au compte de Torpes chez les hommes avec une 3^o place.

L'offre sportive

Les organisations sont toujours en progression avec 2341 compétitions organisées (+4,23%) pour une participation de 45 643 tireurs (+ 3 %).

Je donnerai un autre chiffre avec le traitement de 186 249 scores sur la saison !

Une réflexion est menée sur une offre concernant les poussins.

Les résultats de nos athlètes, c'est le résultat des cadres, du pool médical et des commissions sportives qui œuvrent pour proposer le meilleur service à nos licenciés.

Nos remerciements vont à l'ensemble des organisateurs des championnats nationaux, aux équipes de bénévoles, aux délégués techniques, qui font de ces compétitions une vitrine pour notre discipline et à nos partenaires Vichy et Vittel.

Les évènements exceptionnels

La finale de la Coupe du Monde à Paris

Si j'ai déjà évoqué une autre facette de cette compétition majeure pour notre discipline, il n'en reste pas moins que l'évènement a été à la hauteur du site prestigieux qui nous a servi d'écrin, le Trocadéro et la tour Eiffel.

C'est 10 jours de montage, 3 jours d'exposition et 4 jours de démontage.

C'est un village de 10 exposants

300 invités par jour dont de nombreuses personnalités politiques, sportives et diplomatiques.

C'est, au travers de notre régisseur et de notre délégué territorial, la gestion des imprévus, des demandes de la fédération mondiale, des contraintes administratives.

Mais c'est la démonstration que le tir à l'arc est un sport qui sait se mettre en scène et donner une lisibilité à des partenaires.

L'exposition médiatique :

Estimation à 4 M de spectateurs sur Eurosport avec 4 heures de direct et la couverture en fil rouge par l'Equipe 21.

Deux autres épreuves internationales

Un grand prix à Riom et une manche de la coupe du monde en salle à Nîmes complètent cette saison.

Inauguration des installations de l'INSEP

Les nouvelles installations de l'INSEP, baptisées du nom de « Sébastien Flute », ont été inaugurées le 19 septembre par Madame la ministre des Sports, en présence du président de la fédération mondiale, et

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

accompagnée par de nombreuses personnalités. Ce centre fait partie des meilleures installations mondiales, souhaitons que nos athlètes le mettent à profit.

La Direction Technique

Une olympiade débute aussi par les mouvements au sein des cadres avec les départs de Sébastien Tabard à la DRJS de Picardie et de Laurence Vallet vers une discipline qui lui est chère, l'escrime. Merci à eux et bonne route dans leurs nouvelles fonctions. Départs rythmés aussi avec mouvements internes, Guillaume Duborper, nommé DTN adjoint chargé de la formation, Elisa Tulli nommée CTS en Ile de France et de Jean-Manuel Tizzoni nommé entraîneur sur le collectif jeunes Olympique.

Ayons une pensée pour Jean Simon décédé en juin dernier. Jean a été cadre en Bourgogne mais aussi entraîneur du tir en campagne de 1980 à 2002.

« **ETAF** » : 20 clubs ont obtenus le label Ecole du tir à l'arc français.

« **PES** » : Le parcours de l'excellence sportive pour l'olympiade a été déposé au ministère.

Nos dirigeants au sein des institutions

Fédération mondiale (WAF) : La fédération a participé à plusieurs séminaires ainsi qu'au congrès à Belek en Turquie, où 3 de ses membres ont été élus :

Philippe Bouclet au poste de vice-président, **Dominique Ohlmann** au comité para-archery et **Olivier Grillat** au comité technique.

Dominique Ohlmann a été nommé délégué technique sur plusieurs compétitions handisport.

Comité Olympique Français (CNOSF) : Notre président a été élu au comité olympique et au comité paralympique. Il a intégré le conseil national du sport (CNS).

Maurice Pellequer a été nommé à la commission d'appel d'offres du CNO.

Je terminerai mon intervention par des remerciements aux élus, aux cadres bénévoles et professionnels, aux permanents du siège qui œuvrent ensemble au développement du tir à l'arc et sans lesquels il m'aurait été impossible de relater ce rapport.

Merci de votre attention ! ».

4. Rapports sur la gestion fédérale

4.1 Rapport de la Trésorière – Eliane GUILLON

Le co-trésorier, Thierry DEFRANCE, invite les participants à prendre connaissance du rapport de la trésorière.

L'exercice **2013** dégage un solde débiteur de : - **462 132,41 €**

Il se décompose en :

- Résultat de la Coupe du Monde :	- 548 743,00 €
- Résultat fédéral :	86 610,59 €

A) LA COUPE DU MONDE :

Rappel : il n'y a pas eu création d'un compte spécifique pour la coupe du monde. Toutes les opérations liées à cette organisation ont été comptabilisées dans la compta fédérale mais isolées tant au niveau des dépenses que des recettes.

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Les trésoriers ont toujours eu un optimisme réservé quant à la réussite financière de ce projet. Craintes engendrées par un contexte de crise. Elles ont dépassé leur estimation.

Cette organisation a fait l'objet d'un budget sur lequel ont été identifiées :

- des charges évaluées à :	894 300 €	et réalisées pour :	1 080 559 €
- des recettes évaluées à :	990 000 €	et obtenues :	531 816 €

1. Les sponsors n'ont pas été au rendez vous malgré les services d'une agence de communication,
2. La demande de subvention du CNDS d'un montant de 200 000,00 € a été rejetée ; après réclamation 50 000,00 € nous ont été alloués. Nous continuerons nos relances afin d'obtenir la totalité des sommes escomptés.
3. Les méthodes comptables nous empêchent d'affecter les 100 000,00 € du résultat 2012 dans les comptes 2013. Ils ont été comptabilisés à la demande du commissaire aux comptes sur un compte de réserve spéciale Coupe du Monde directement au bilan.

Le report à nouveau s'en trouve donc augmenté. Il permettra de mieux absorber le résultat de cette année lorsque nous aurons affecté le résultat.

Total des capitaux propres :

Fonds associatif :	332 678	Fonds associatif	332 678
Report à nouveau positif au 31.12.2012	581 852	Report à nouveau 31.12.2012 Attribution 100 000 € à la Coupe du Monde	481 852
Résultat 2013 sans participation	- 462 132,41	résultat 2013 avec participation	- 362 132,41
TOTAL	452 397	TOTAL	452 397

B) LE RESULTAT FEDERAL :

Il est positif de **86 610,59 €**

Compte tenu des charges de copropriété payées à la fois sur ROSNY et NOISSY et des frais d'acquisitions du local notre résultat aurait été de l'ordre de l'année précédente positif de 127 610 €.

Notre gestion dont la rigueur a été plus soutenue en fin d'année a permis de contenir l'effet Coupe du Monde pour le ramener au résultat annoncé

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP – Paris

- Des recettes fédérales en hausse de : 6.78 %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes Fédérales hors subventions	2 744 393	2 808 222	2 808 437	2 838 663	3 070 040	3 278 157

Les licences	TOTAL au 31.08 (fin de saison)	Total au 31/12 après 4 mois de prise de lic.	Variation
Saison 2013/2014		67 792	
Saison 2012/2013	72 984		
Saison 2011/2012	65 279		
Variation	+ 11.80 %		

Les chiffres du début d'année 2014 se situent au même niveau que l'année 2013. Les 73 000 licences sont le nouvel objectif à atteindre.

- La subvention du Ministère

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Versement FFTA Hors aide	912 137	767 948	812 241	830 447	813 635	766 834
Aides exceptionnelles	86 500	50 000		13 000	15 000	
Projets						
TOTAL	998 637	817 948	812 241	843 447	828 635	

- Les charges restent maîtrisées.
- Le versement rapide de la subvention du ministère permet à notre trésorerie de rester très saine au long des mois et d'honorer nos règlements sans retard.

Malgré ce résultat, nous n'avons pas augmenté les licences car la dématérialisation généralisée sur toutes les ligues de la licence devrait nous permettre de réaliser une économie.

Avec Thierry de France, mon co-trésorier, qui continue à plus que m'épauler (au regard de mon activité professionnelle et éloignement), nous vous remercions pour votre confiance. Nous n'oublions pas d'associer à la réussite de notre mission le personnel de la fédération qui nous assiste efficacement et plus particulièrement Philippe CABAREZ.

4.2 Rapport du Commissaire aux Comptes – Guy DUCROS

« Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :
le contrôle des comptes annuels de l'association «Fédération Française de Tir à l'Arc», tels qu'ils sont joints

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

au présent rapport, la justification de mes appréciations, les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
- j'ai apprécié le contenu des informations de l'annexe jointe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. -Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

4.3 Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

« Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé.

Personne concernée: Gwenaëlle BOUCLET fille du Président de la Fédération.

Nature et Objet: : prestation de traduction de documents émis par la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, pour un montant de 807,75 €.

4.4 Motions présentées à l'assemblée

Motion 1. (adoptée à l'unanimité)

Objet : Approbation des comptes et quitus à la Trésorière

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2013, du rapport de la Trésorière et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par le Trésorier et lui donnent quitus pour sa gestion

Résultat du vote de la motion 1 :

Oui	5 506
Non	0
Absents	0

Motion 2. (adoptée à l'unanimité)

Objet : Statuts – Montant de l'affiliation annuelle 2015

Conformément à l'article 26 des statuts, le comité directeur propose à l'assemblée générale de fixer le montant annuel de l'affiliation des clubs à :

- 50,00 € pour tout nouveau club ;
- 20,00 € pour les clubs effectuant le renouvellement en septembre/octobre
- 50,00 € pour les clubs qui renouvellent leur affiliation à partir du 1^{er} novembre.

Résultat du vote de la motion 2 :

Oui	5 506
Non	0
Absents	0

Motion 6. (adoptée à la majorité)

La motion 3 est remplacée par la motion 6

Objet : Montant des tarifs des licences 2015

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer les montants pour 2015 (assurance incluse 0,30 €):

Création d'un fonds spécifique dédié à l'organisation des « grands évènements internationaux ». Ce fonds sera abondé par une participation de 2 euros sur la part des licences à partir du 1^{er} septembre 2014 :

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

		Licences 2015	Part Fédérale	Part ligue	Part CD
Poussins		P	14 €		
Jeunes		J	23 €		
Adultes	Pratique en compétition	A	40 €		
	Pratique en club	L	32 €		
	Pas de pratique	E	27 €		
Convention Handi.		H	14 €	2€	2€
Découverte (à partir du 1 ^{er} mars)		D	17 €	3€	2€

Licence convention handi : uniquement les licences compétition.

Résultat du vote de la motion 6 :

Oui	4 718
Non	342
Absents	446

Motion 4. (Adoptée à la majorité)

Objet : Approbation du budget 2014

Le budget prévisionnel 2014 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale pour un montant global de 3 729 597 €.

Résultat du vote de la motion 4 :

Oui	5 398
Non	0
Absents	108

Motion 5. (adoptée à l'unanimité)

Objet : Modification du règlement intérieur de la F.F.T.A.

Référence : Article 12

Il s'agit d'une mise en conformité avec l'article L131-16 du Code du Sport qui précise que les Fédérations délégataires doivent édicter des règles encadrant les paris sportifs.

Ajout à la fin de l'article 12 du règlement intérieur de la FFTA, un alinéa :

Article 12 : Compétitions et calendrier

«

PARIS SPORTIFS

* Les acteurs de compétitions sportives (sportifs, entraîneurs, arbitres...) liés contractuellement avec un opérateur de paris sportifs ne peuvent réaliser une prestation de pronostics sportifs sur ces compétitions,

* Ils ne peuvent en outre détenir des titres de participation au sein d'un opérateur de paris sportif,

* Les licenciés, les athlètes, entraîneurs, conseillers sportifs, agents sportifs, officiels, arbitres et organisateurs ne peuvent engager à titre personnel, directement ou par personne interposée, de mises sur des paris sur une compétition auxquels ils participent ou sont intéressés directement ou indirectement. Nul licencié ou préposé de la FFTA ne peut communiquer à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion de leur profession ou de leurs fonctions et qui sont inconnues du public.

Les sanctions sont prononcées dans le cadre d'une procédure disciplinaire conformément au règlement disciplinaire. »

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

Résultat du vote de la motion 5 :

Oui	5 506
Non	0
Absents	0

5. Election complémentaire au Comité Directeur de la F.F.T.A.

Suite à la vacance d'un siège du Comité Directeur et conformément à l'article 14 des statuts de la Fédération un appel à candidature est lancé pour occuper ce poste. Huit candidatures ont été reçues puis validées par la Commission Electorale.

Le vote a été réalisé sur le système informatique habituel sous contrôle de la commission électorale, laquelle a rendu son rapport en fin de procédure de vote.

La Présidente, de la commission Nicole Daize, a rendu compte du bon déroulement des votes et a communiqué les résultats suivants :

« Les opérations de vote ont commencé à 12h05 et se sont terminées à 12h45. 97 votants se sont présentés sur un total de 100 inscrits. Le nombre de suffrages disponibles est de 6 021 ; 5 506 suffrages se sont exprimés dont 55 bulletins blancs ; l'abstention est de 515 voix.

Résultat du vote de l'élection : Elu : Maurice LANGRY

DESPEYROUX Lan	91 voix
FAURE Philippe	146 voix
FENOGLIO Valérie	832 voix
GIRARD Eric	186 voix
GUINGOUAIN Gérard	1 114 voix
LANGRY Maurice	1 631 voix
MOURONVALLE Xavier	1 090 voix
PHILIPPE Bernard	361 voix
Votes blancs	55 voix
Abstentions	515 voix

6. Mises à l'honneur

6.1 Honneur aux Champions

Championnat du Monde 3DI – Sassari (Italie)

2 médailles d'or individuelles

- Déborah COURPRON – senior individuel arc à poulies
- Sophie CLUZE – senior individuel arc droit

1 Médaille d'argent par équipe senior femme

- Sophie CLUZE, Déborah COURPRON, et Chantal PORTE

Championnat d'Europe de Tir en Campagne – Terni (Italie)

3 médailles d'or individuelles

- Jérôme BIDAULT – senior arc classique
- Raphaël PETIT MINUESA – junior arc nu

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

- Marion VIVES – junior arc classique

1 Médaille d'argent individuelle

- Olivier ROY – senior arc nu

1 Médaille de bronze individuelle

- Quentin BARAER - junior arc classique

1 Médaille d'or par équipe junior homme

- Quentin BARAER, Lucas LE BAUT, Raphaël PETIT MINUESA

1 Médaille d'argent par équipe senior homme

- Jérôme BIDAULT, Jean-Philippe DORGET, Olivier ROY

1 Médaille de bronze par équipe senior femme

- Laure DELFAU, Christelle GARITAT, Eliette LALOUER,

Championnat d'Europe en Salle – Rzeszow (Pologne)

1 Médaille d'or senior homme arc à poulies

- Pierre-Julien DELOCHE

1 Médaille d'argent senior homme arc classique

- Jean Charles VALLADONT

1 Médaille de bronze junior homme arc à poulies

- Julien SIMON

1 Médaille d'argent par équipe senior arc à poulies

- Sébastien BRASSEUR, Pierre-Julien DELOCHE, Sébastien PEINEAU

Jeux Mondiaux – Cali (Colombie)

1 Médaille d'or en tir en campagne

- Jean-Charles VALLADONT – arc classique

1 Médaille d'argent en tir olympique

- Pierre Julien DELOCHE – arc à poulies

Championnat du Monde de Tir Olympique – Antalya (Turquie)

1 Médaille d'argent senior homme arc à poulies

- Pierre-Julien DELOCHE

1 Médaille de bronze par équipe senior homme arc classique

- Thomas FAUCHERON, Gaël PREVOST, Jean Charles VALLADONT

1 Médaille de bronze par équipe senior femme arc à poulies

- Sophie DODEMONT, Pascale LEBECQUE, Sandrine VANDIONANT,

1 Médaille de bronze par équipe senior homme arc à poulies

- Sébastien BRASSEUR, Pierre-Julien DELOCHE, Dominique GENET

Jeux Méditerranéens – Mersin (Turquie)

1 médaille de bronze par équipe femme

- Aurélie CARLIER, Mélanie GAUBIL, Sophie PLANEIX

Championnat du Monde de Tir Olympique Junior – Wuxi (Chine)

1 Médaille d'or par équipe cadette fille

- Aurélie CARLIER, Mélanie GAUBIL, Laura RUGGIERI,

1 Médaille d'or par équipe cadet garçon

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

- Romain FICHET, Matthieu JIMENEZ, Thomas KOENIG

1 Médaille d'argent par équipe mixte

- Laura RUGGIERI et Thomas KOENIG

6.2 Honneur aux organisateurs

La Fédération tenait à remercier tout particulièrement le succès de la finale de la Coupe du Monde sur les fontaines du Trocadéro à Paris. A cette occasion, Le Président a remis à Monsieur Jean Vuillermoz , Adjoint au Maire de Paris chargé des sports (au moment de l'évènement) un trophée au nom de la F.F.T.A. Un trophée est également remis à Geneviève Duport, représentant les Archers Riomois, pour l'organisation du Grand Prix de Riom et à Philippe Michelluti, Président de l'Arc Club de Nîmes pour le tournoi international en salle de Nîmes.

6.3 Honneur aux dirigeants

Les personnalités suivantes ont reçu la médaille Grand Or de la Fédération : Mesdames Geneviève Duport & Frédérique Musy, Messieurs Christian Laforest, Gérard Rebeyrotte & Dominique Ohlmann pour leur carrière exceptionnelle au service du Tir à l'Arc.

- **Geneviève Duport** a occupé les postes suivants :

- Vice-présidente de la FFTA depuis 2004
- Membre du Comité Directeur de la FFTA depuis 2000
- Présidente de la Ligue d'Auvergne depuis 1998
- Secrétaire du C.D. du Puy de Dôme de 84 à 96
- Secrétaire Générale de la Ligue d'Auvergne chargée de la promotion de 1988 à 1996
- Présidente de la Commission Nationale « Tir à l'Arc au Féminin » 2000-2004
- Responsable du groupe de travail sur « l'intégration des poussins dans les compétitions »
- Responsable du groupe de travail sur la promotion de la « Journée nationale du tir à l'arc »
- Plusieurs participations aux Championnats de France
- Médaille de Bronze au Championnat de France FITA (vétérans) en 1998
- Coorganisatrice de nombreuses compétitions nationales et Internationales
- Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports en 2000.

...

- **Frédérique Musy** a occupé les postes suivants :

- 1998 : Professorat de Sport
- 1984 BEES 2°
- 1982 BEES 1°
- 1976 BAC A4
- Championne de France Junior en tir olympique en 1975 et 1976.
- Championne de France fédéral en 74 et en 75 à Compiègne.
- Agent territorial, elle devient CTR en 1990, elle deviendra prof de sport en 1998. Elle est basée en Franche-Comté jusqu'en 2003, puis en Bourgogne.
- Elle va enchaîner de son travail de conseiller technique régional, les missions nationales :
 - Entraîneur de l'équipe de France Junior de 1993 à 1996.
 - Responsable et entraîneur du ski-arc de 1997 à 2003
 - Entraîneur du pôle France Jeunes de Dijon pendant 10 ans de 2003 à 2013
 - Depuis 2013 Conseiller Technique National :
 - . chargée de la formation des candidats au diplôme d'état
 - . chargée du collectif espoirs (pour les minimes)

...

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

- **Christian Laforest** a occupé les postes suivants :

Président de la Ligue de Bourgogne depuis 1988
Membre du Comité Directeur FFTA depuis 1992
Secrétaire Général de la FFTA de 2000 à 2009
Vice-Président de la FFTA de 2009 à 2013
Président de l'Arc Club Montceau Bourgogne depuis 1988
Membre du C.D. Saône et Loire de 1986 à 2000
Responsable de la Commission Développement de la FFTA de 1994 à 2000
BEES 1^{er} degré depuis 1985
Organisateur de deux Cibles d'Or, Finales de DR 2003, Championnats de France Tir en Campagne vétérans 2005
Délégué technique sur de nombreux Championnats de France.
Responsable du protocole sur les championnats du Monde de Riom 1999 et Nîmes 2003.
Responsable du protocole sur les championnats d'Europe de Vittel 2008.
Responsable d'un groupe de réflexion auprès de la F.I.T.A. 2007/2008.
Membre de la commission des Finances de la WAE depuis 2010, à présent Président de cette commission.

...

- **Gérard REBEYROTTE** a occupé les postes suivants :

Président de la ligue de Picardie depuis 2005
Membre du Comité Directeur FFTA depuis 1980
Président de la Commission Equipement de la F.F.T.A. depuis 2009
Secrétaire Général de la Ligue de Picardie de 1980 à 2004
Membre de la Ligue de Picardie depuis 1975
Président du C.D. de l'Aisne de 1996 à 2009
Participation à l'organisation des championnats du Monde de Nîmes 2003 et 2014
Participation à l'organisation des championnats d'Europe de Vittel 2008
Organisateur de la Semaine Jeunes 2011
Athlète de haut-niveau :

- Membre de l'équipe Olympique de 1970 à 1972
- Membre de l'équipe de France Tir en Campagne de 1982 à 1984
- Deux fois Champion de France Campagne

...

- **Dominique OHLMANN** a occupé les postes suivants :

Secrétaire Général Adjoint de la FFTA depuis 2005
Membre du Comité Directeur de la F.F.T.A. de 1999
Président de la Commission Nationale Administrative de 2000 à 2005
Président de la Commission Jeunes Dirigeants, principal responsable du stage « Jeunes Dirigeants » devenu depuis Formation Jeunes Dirigeants
Chargé des relations avec les Fédération Handisport et Sport Adapté depuis 2005
Délégué Technique Fédéral sur de nombreux Championnats de France
Président de la ligue d'Alsace de 2000 à 2003
Trésorier de la Ligue d'Alsace depuis 2009
Président du C.D. 68 de 1996 à 2004
Président fondateur de S.IN.A.P.S., association ayant pour objet l'insertion des personnes handicapées (physiques, mentales ou sensorielles) dans les clubs sportifs valides
Membre de la Commission Para-archerie de la WA depuis 2013
Délégué technique pour les compétitions internationales de la WA et la WAE, particulièrement en charge de l'organisation de la Coupe du Monde de Paris 2013.

...

Procès-Verbal – Assemblée Générale Ordinaire 5 avril 2014 – INSEP - Paris

6.4 Challenge André NOEL

Le Challenge André NOEL a pour but de distinguer les meilleurs départements en termes de progression d'effectifs. Comme l'a indiqué le Secrétaire Général dans son rapport les comités départementaux ont été répartis dans 3 catégories (32 départements par catégorie) en fonction de la population avec l'application des critères habituels.

Le Président de la Commission Bernard Vera annonce les vainqueurs chacun dans leur catégorie :

- moins de 354.000 habitants : Département du Cher
- de 354.000 à moins de 700.000 habitants : Département d'Eure et Loir
- plus de 700.000 habitants : Département de la Seine & Marne

Leurs Présidents respectifs ont reçu la distinction pour le compte de leur comité.

Pour conclure le Président souhaite à chacun un bon retour dans sa ligue respective et remercie l'ensemble des personnes qui œuvrent au développement de la Fédération :

Merci à toutes et à tous, si la Fédération vient de distinguer certaines personnes qui se sont vues remettre la médaille Grand Or de la FFTA pour moi vous êtes toutes et tous des GRANDS ORS.

Merci aux bénévoles qui au quotidien font que le tir à l'arc grandit

Merci au personnel de la Fédération qui travaille toujours avec compétence et dans la bonne humeur qui fait que chaque matin je vais au siège de la FFTA avec le même plaisir que les premiers temps.

Merci au comité directeur pour moi c'est un honneur de travailler à son côté

Et comme chaque année je terminerai par une citation si pour avancer il faut savoir rêver il faut aussi savoir se fixer des objectifs raisonnables et se rappeler que :

'LE PLUS LONG DES CHEMINS COMMENCE PAR UN PETIT PAS ''

Alors ensemble avançons pour le bien commun ».

Clôture de l'assemblée à 17h00.

Fait à Rosny sous Bois, le 24/04/2014

En deux exemplaires originaux.

Le Président Philippe BOUCLET
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général
Jean-Michel CLEROY

②

BILAN – PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 2008

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise	DA	332 678	332 678		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	100 000			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cotais <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	481 852	469 710		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(462 132)	112 141		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	452 397	914 530		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (I)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 078 045			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	256 183	312 629		
	Dettes fiscales et sociales	DY	151 220	150 768		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	164 420	159 976		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 429 605	1 478 222		
TOTAL (IV)	EC	3 079 472	2 101 595			
Ecart de conversion passif *	(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 531 870	3 016 125			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n°



EG

		Designation de l'entreprise : FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	226 820	FB	FC	226 820	230 515	
	Production vendue { biens * services *	FD	100 856	FE	FF	100 856	123 016	
		FG	71 916	HH	FI	71 916	104 538	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	399 592	FK	FL	399 592	458 069	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	959 334	908 635	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	174 345	205 965	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 677 011	2 286 451	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 210 282	3 859 120
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	177 624	210 182	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	26 839	15 280	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(15 450)		
	Autres achats et charges externes (5) (6 bis)*				FW	3 002 692	2 003 314	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	47 641	36 141	
	Salaires et traitements *				FY	786 713	790 146	
	Charges sociales (10)				FZ	315 668	309 438	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	32 627	35 807
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)			AZ	GE	304 413	377 532	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 678 768	3 777 839	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(468 486)	81 281	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	17 209	12 361	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	18	1 296	
Total des produits financiers (V)					GP	17 227	13 658	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 690		
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	6 690	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	10 537	13 658	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	10 068 636	94 938	

(RENDUS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données en annexe



EG

Désignation de l'entreprise <u>FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 833	12 266
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 6 149	13 989
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD 9 982	26 254
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 11 616	8 705
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH 11 616	8 705
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (1 634)	17 549
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 2 549	346
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 4 237 491	3 899 032
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 4 699 623	3 786 890
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN (462 132)	112 141
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



EG

GENERALITES

L'exercice 2013 a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Le total du bilan s'élève à 3.531.869,70 Euros.

Le total des charges s'élève à 4.699.623,28 Euros.

Le total des produits s'élève à 4.237.490,87 Euros.

Le compte de résultat fait apparaître un solde débiteur de 462.132,41 Euros.

Les comptes ont été arrêtés par le bureau du 14 février 2014.

2.1 - REGLES

Les règles appliquées résultent des dispositions prévues par la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif. Le contenu des comptes annuels et de l'annexe est défini par les règlements 99-03 et 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable. Néanmoins dans le cadre des règlements n° 2002-10 et 2004-6 sur les actifs, il est précisé que la fédération passe directement en charge le matériel sportif affecté à la DTN car celui est financé à 100% par les subventions du ministère. Cette dérogation à la prescription comptable est donc sans incidence sur le résultat comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

↳ - continuité de l'exploitation,

↳ - indépendance des exercices,

↳ - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

3.1 - AFFECTATION DU RESULTAT

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat déficitaire de 462 132,41 € diminué de la réserve de 100 000 € concernant le projet associatif de la finale de Paris, soit la somme de 362 132,41 € au compte de report à nouveau.

3.2 - FONDS DEDIES

Sans objet.

3.3 - IMMOBILISATIONS

Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les immobilisations en cours (annexe 2) correspondent à l'acquisition et à la rénovation des nouveaux bureaux de Noisy le grand.



4.1 - CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

Les charges regroupent les primes aux athlètes pour la saison 2013 qui seront versées à l'AG 2014 pour 104.200 €, de l'aide matériel 2013 aux clubs ETAF pour 34.710 €, et d'un reversement de formation CQP à la ligue de Bretagne pour 1.365 €.

Les produits 2013 correspondent à une subvention 8.000 € du C.N.O.S.F. pour des relations internationales, 70.000 € du Conseil Régional d'Ile de France pour la finale de la coupe du monde au Trocadéro, 2.184,00 € de l'I.N.S.E.P. pour d'une formation DESJEPS et d'une indemnisation GAN Assurances pour 1.359,81 €.

4.2 - TRANSFERTS DE CHARGES

Ils sont constitués essentiellement par les pensions des pôles récupérées auprès des familles pour 129.288,03 €, des tenues arbitres pour 22.270,00 €, des frais de colloque et d'assemblée générale, et de remboursements des diverses manifestations.

5.1 - PERSONNEL

La FFTA compte un effectif de 17 salariés qui se répartissent en : 4 cadres, 8 employés administratifs, 4 conseillers techniques fédéraux, 1 agent de gestion des scores.

5.2 - IDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Elles sont évaluées à 210.699,15 € charges comprises sur la base d'un départ volontaire à 65 ans.

Le calcul a été effectué en conformité avec les textes et des changements de paramètres des taux de rotation, d'actualisation et de revalorisation suivants :

Taux de charge 45%

Table de survie INSEE TD-TV 06-08

5.3 - REMUNERATION DES TROIS PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Néant.

5.4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ils sont constitués par le privilège et cautionnement donnés pour l'obtention des prêts liés à l'acquisition et aux travaux des locaux du nouveau siège.

5.5 - TABLEAUX

Les tableaux suivants sont présentés ci-après :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ↗ - Immobilisations | ↗ - Fonds dédiés |
| ↗ - Amortissements | ↗ - Contributions volontaires en nature |
| ↗ - Provisions | ↗ - Engagements hors bilan |
| ↗ - Etat des créances et dettes | ↗ - Comptes de régularisation |

FFTA 2013



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	A	B	C	D = A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	29 616,53 €	7 500,00 €	- €	37 116,53 €
TERRAINS	159 101,16 €	- €	- €	159 101,16 €
CONSTRUCTIONS	477 303,48 €	- €	- €	477 303,48 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	38 070,87 €	- €	- €	38 070,87 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	72 288,66 €	- €	- €	72 288,66 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	93 789,92 €	- €	- €	93 789,92 €
MOBILIER	53 883,47 €	- €	- €	53 883,47 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT. & OUTILLAGE	131 903,92 €	- €	- €	131 903,92 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	601 239,88 €	- €	601 239,88 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	1 026 341,48 €	601 239,88 €	- €	1 627 581,36 €
PRETS	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
TOTAUX (1+2+3)	1 073 428,44 €	608 739,88 €	- €	1 682 168,32 €



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	A	B	C	D = A+B-C
	CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	27 895,26 €	1 940,76 €	- €	29 836,02 €
CONSTRUCTIONS	157 069,76 €	5 466,29 €	- €	162 536,05 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	35 692,88 €	626,74 €	- €	36 319,62 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	55 598,39 €	2 508,55 €	- €	58 106,94 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	55 340,75 €	13 357,44 €	- €	68 698,19 €
MOBILIER	50 457,10 €	1 228,39 €	- €	51 685,49 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	113 515,41 €	7 499,05 €	- €	121 014,46 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	467 674,29 €	30 686,46 €	- €	498 360,75 €
PRETS	- €	- €	- €	- €
AUTRES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	- €	- €	- €	- €
TOTAUX	495 569,55 €	32 627,22 €	- €	528 196,77 €



TABLEAU DES PROVISIONS

	A	B	C	D = A+B-C
	MONTANTS DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTES (1)	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (2)	- €		- €	- €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	- €	- €	- €	- €
STOCKS	17 490,73 €	- €	6 149,31 €	11 341,42 €
COMPTES CLIENTS	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION (3)	17 490,73 €	- €	6 149,31 €	11 341,42 €
MATÉRIEL (1+2+3)	17 490,73 €	- €	6 149,31 €	11 341,42 €



ETAT des CREANCES et DETTES

ETAT DES CREANCES AU 31/12/2013	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
De l'Actif immobilisé				
Prêts (1)	17 470,43 €	- €	17 470,43 €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
De l'Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	- €	- €	- €	- €
Autres clients	154 537,10 €	154 537,10 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	- €	- €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	- €	- €	- €	- €
TVA	12 115,00 €	12 115,00 €	- €	- €
Autres impôts	- €	- €	- €	- €
Divers	150 364,30 €	150 364,30 €	- €	- €
Charges constatées d'avance	41 477,92 €	41 477,92 €	- €	- €
TOTAUX	375 964,75 €	358 494,32 €	17 470,43 €	- €

(1) Prêts accordés au cours de l'exercice

(1) Remboursements obtenus au cours de l'exercice

ETAT DES DETTES AU 31/12/2013	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Ets de crédits à plus de 2 ans (1)	1 078 044,67 €	29 309,16 €	212 752,82 €	835 982,69 €
Fournisseurs & comptes rattachés	256 182,52 €	256 182,52 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	82 520,77 €	82 520,77 €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	66 807,00 €	66 807,00 €	- €	- €
TVA	- €	- €	- €	- €
Autres impôts	1 892,00 €	1 892,00 €	- €	- €
Divers	164 420,41 €	164 420,41 €	- €	- €
Produits constatés d'avance	1 429 605,06 €	1 429 605,06 €	- €	- €
TOTAUX	3 079 472,43 €	2 030 736,92 €	212 752,82 €	835 982,69 €

(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice

(1) Dont à plus de 5 ans d'échéance



TABLEAU DES FONDS DEDIES

Situations	Montant initial	A	B	C	D = A-B+C
Ressources					
		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
<i>NEANT</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

ANNEXE 7**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE****BENEVOLAT :**

Non quantifiable de manière fiable.

PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR LE MINISTERE DES SPORTS :

Il est compris : 8 Contrats Préparation Olympique (1 DTN, 3 Adjoints, 4 Entraîneurs) 5 Responsables Pôle Espoirs et 12 Conseillers Techniques Régionaux.



ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2013 (location crédit-bail)		
Désignation	Montant	Échéance
Privilège prêteur de deniers	540 000,00 €	19/07/2029
Cautionnement : Compagnie Européenne de Cautionnement	330 000,00 €	180 mois
TOTAL GENERAL	870 000,00 €	

ANNEXE 9

COMPTES DE REGULARISATION AU 31/12/2013	
Libellé	Montant
CHARGES A PAYER	140 275,00 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	41 477,92 €
PRODUITS A RECEVOIR	81 543,81 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 429 605,06 €



EG